

Orienter les aidants vers des réponses adaptées

Répertoire des actions à destination des aidants dans le département de la SOMME

Réalisé par l'Association Française des aidants

Préface

L'Association Française des Aidants en convention avec la Direction Générale de la Santé (DGS) a réalisé en 2015 une étude sur les pratiques des professionnels gravitant autour des personnes malades en matière de prise en compte, suivi et orientation des aidants. Cette étude a pris place dans cinq territoires français (l'Aube, la Dordogne, l'Essonne, l'Isère et la Somme). Dans chaque territoire, l'association a travaillé en lien étroit avec des structures locales, véritables partenaires et ressources pour la réalisation de cette étude.

La présente cartographie est l'un des outils réalisés. Elle a été construite avec le soutien des partenaires et est le fruit des observations et des rencontres avec les acteurs locaux. Elle a été créée pour faciliter aux professionnels du soin et de l'accompagnement, la prise en compte et l'orientation des aidants. Ces professionnels peuvent intervenir dans les structures d'accompagnement et de suivi (CCAS, services d'aides à domicile, établissements, réseaux de santé, etc.) ou d'orientation et de coordination (CLIC, MDPH, etc.), agissant dans le champ du handicap, du grand âge ou de la santé.

Cette cartographie est organisée par grands types de réponses possibles que l'on peut proposer aux aidants (information, soutien, etc.) et ensuite par types de structures locales existantes qui proposent des actions à destination des aidants. Elle n'est pas exhaustive en raison de la non-pérennité de certaines actions. Elle peut malgré tout se révéler un outil pratique pour les professionnels qui sont amenés à rencontrer dans leur activité professionnelle quotidienne les aidants. Il s'agit alors de l'utiliser avec l'aidant afin de trouver ensemble les réponses adaptées à sa situation, à partir de ses besoins.

In fine, nous remercions vivement tous les acteurs qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de cet outil.

Sommaire

1. L'information et l'orientation	4
- Les actions d'information	
- Les lieux d'information et d'orientation :	
o CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale)	
o La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	
o Les CMS (Centres Médico-Sociaux)	
2. La formation à destination des aidants.....	7
3. Le soutien des aidants.....	8
4. Les actions en faveur de la santé des aidants.....	10
5. Les solutions de répit.....	11
- L'accueil de jour	
- L'accueil temporaire	
- La plateforme d'accompagnement et de répit	

1. L'information et l'orientation

- Les actions d'information

Les actions d'information sont organisées par une pluralité d'acteurs. Elles ont pour but d'informer les aidants sur les dispositifs existants dans le territoire, tant pour eux que pour leur proche ainsi que sur la maladie.

EHPAD d'Acheux en Amiénois 37 rue Raymond de Wazières 80 560 Acheux en Amiénois 03 22 76 45 16	L'EHPAD diffuse une gazette des aidants pour informer les aidants sur les différents dispositifs (APA, ESA, etc.) et sur le programme des activités de l'EHPAD.
La Plateforme de répit et d'accompagnement aux aidants (ALIIS – Aide Lien Info Itinérance Soutien) 23 bis rue Amand de Vienne 80 500 Montdidier 1 ^{ère} rue de la Pècherie 80700 Roye 07 60 34 25 68/03 22 78 70 58 contact.aliis@chimr.fr	La plateforme propose des entretiens téléphoniques d'orientation et d'information pour les aidants.
MAIA 80 26 route d'Amiens 80 480 Dury – 03 22 42 93 22/06 07 70 64 58 a.piat@reseaugeronto80.fr	Les MAIAs (Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) permettent de soutenir les aidants à travers la gestion de cas et sont un centre d'information et de ressources pour eux.
MAIA 80 Ouest 35 rue du docteur Léger 80 230 St Valéry-sur-Somme pilotemaia80-ouest@bbox.fr	
MSA Picardie 8 avenue Victor Hugo, CS 70828, 60 010 Beauvais Cedex - 03.22.80.60.02 aideauxaidants.grprec@picardie.msa.fr www.msa-picardie.fr/lfr	La MSA propose un espace pour l'information et l'échange.

- Les lieux d'information et d'orientation

Différentes types de structures proposent de l'information et orientent vers des dispositifs locaux.

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS)

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales et facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions.

- Il gère des équipements et services : centres sociaux, établissements et services pour personnes âgées, centres aérés.
- Il apporte un soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communales gérées par le secteur privé
- Il participe à l'instruction des demandes d'aides sociales légales (aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes (Conseil Départemental, Préfecture...)
- Il intervient dans l'aide sociale facultative des communes : colis alimentaire, prêts sans intérêt etc.
- Il peut être délégataire de compétences sociales globales sur le territoire communal par convention avec le Conseil Départemental.

Pour trouver des informations sur les CCAS et les CIAS dans la Somme :

www.sanitaire-social.com/annuaire/centre-communal-d-action-sociale-ccas-picardie-somme/80/62/dc/1

Les Centres d'Autonomie

Les Centres d'Autonomie orientent et informent toutes les personnes accompagnant un proche âgé ou en situation de handicap ou une personne âgée ou en situation de handicap elle-même. Elles répondent aux questions concernant :

- Le maintien à domicile : aide et soins à domicile, adaptation du logement, téléassistance, portage de repas.
- Les solutions d'accueil : accueil familial, accueil de jour, hébergement temporaire ou permanent.
- Les aides : allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap.

Pour trouver des informations sur les Centres d'Autonomie dans la Somme :

www.somme.fr/personnes-agees/centres-autonomie-vous-informer-vous-accompagner

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Guichet unique du handicap, la MDPH pilote et coordonne au niveau départemental la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005. La MDPH a le statut juridique de groupement d'intérêt public dont la tutelle financière et administrative est assurée par le Conseil Départemental.

Les missions de la MDPH sont au nombre de 8 :

- Information
- Accueil et écoute
- Aide et accompagnement à la formulation d'un projet de vie
- Evaluation des situations de handicap
- Elaboration du plan personnalisé de compensation
- Décisions d'attribution des prestations et des orientations en établissements
- Suivi de la compensation
- Accompagnement et médiation en cas de litiges

Pour trouver des informations sur la MDPH de la Somme :

MDPH 80

Centre Administratif Départemental,
1 boulevard du port
80 000 Amiens - 03 22 97 24 10
mdph@somme.fr
www.somme.fr/personnes-handicapees

Les centres médico-sociaux :

Un centre médico-social est un guichet unique ouvert à tous et un lieu d'accueil tout public. Il est le relais du département et regroupe des professionnels de la santé et du social (comme des assistantes sociales, des médecins, des infirmiers, des conseillers en économie sociale et familiale, etc.). Le centre exerce ses missions au sein de sa structure ou les professionnels peuvent se déplacer à domicile.

Les missions d'un centre médico-social s'adressent à tous et il met en œuvre les missions de solidarité du département en faveur de l'enfance, de la famille, de la prise en charge du handicap, et de l'aide aux personnes âgées, et de l'insertion des personnes en difficultés.

Un centre médico-social propose :

- Une orientation spécifique à la situation de la personne
- Un accompagnement gratuit et confidentiel
- Une écoute, un conseil, une réponse aux personnes désireuses d'information, notamment sur l'attribution des aides (l'APA par exemple)

Pour trouver des informations sur les centres médico-sociaux dans la Somme :

<http://www.somme.fr/centres-medico-sociaux>

2. La formation à destination des aidants

La formation à destination des aidants est proposées par différents types d'acteurs et peuvent être très différentes. Certaines sont axées sur la maladie du proche accompagné, dans le but d'apporter des informations sur la maladie. Tandis que d'autres proposent davantage une entrée sur l'aidant lui-même, indépendamment de la maladie de son proche.

Proposer la formation aux aidants peut être une réponse, mais il est indispensable d'évaluer en amont si les objectifs de la formation correspondent aux besoins de l'aidant.

<p>Association France Alzheimer Somme 9 rue de la 2^{ème} DB 80 000 Amiens - 03 22 09 38 46 sommealzheimer@orange.fr www.francealzheimer.org/association-locale/somme/221</p>	<p>L'association propose une formation gratuite en cinq modules, destinée à toute personne accompagnant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Elle a pour but de permettre des échanges entre aidants et de développer des connaissances autour de la maladie et de l'aide à apporter au proche.</p> <p>Cinq modules de 2h/2h30 sont proposés : la maladie Alzheimer, actions de la vie quotidienne, communication avec la personne, être aidant : se préserver, les aides juridiques et sociales et un module complémentaire : la mise en établissement.</p>
<p>La Plateforme de répit et d'accompagnement aux aidants (ALIIS – Aide Lien Info Itinérance Soutien) 23 bis rue Amand de Vienne 80 500 Montdidier 1^{ère} rue de la Pècherie 80700 Roye 07 60 34 25 68/03 22 78 70 58 contact.aliis@chimr.fr</p>	<p>La plateforme propose des formations pour les aidants.</p>

3. Le soutien des aidants

Le soutien des aidants peut prendre des formes très diverses : de l'accompagnement individuel (tels que soutien psychologique, permanences téléphoniques) ou collectif (groupe d'échanges, groupe de parole, ateliers, etc.). L'objectif est de soutenir les aidants dans leur rôle grâce à l'échange et la rencontre d'autres aidants.

<p>APEA80 Maison des Associations d'Amiens Métropole 12 rue Frédéric Petit 80 000 Amiens - 07 81 14 86 69 apea80@free.fr apea80.blog.free.fr/</p>	<p>L'association met en place un café parent « autisme » sur les thèmes de l'autisme, l'accompagnement des enfants et les applications sur tablettes. L'entrée est libre.</p>
<p>Association France Alzheimer Somme 9 rue de la 2^{ème} DB 80 000 Amiens - 03 22 09 38 46 sommealzheimer@orange.fr www.francealzheimer.org/association-locale/somme/221</p>	<p>L'association propose des permanences téléphoniques pour les aidants de proches atteints de la maladie Alzheimer.</p>
<p>Association Saint Jean 6 rue Jean Perrin 80 200 – Péronne 09 52 59 73 74 – 06 10 45 54 92 aidants@association-st-jean.com www.association-saint-jean.com/</p>	<p>L'association propose un Café des Aidants au restaurant le Saint Vincent, situé 44 boulevard des anglais, chaque premier vendredi du mois de 10h à 12h.</p> <p>Le Café des Aidants est ouvert à tous les proches aidants quel que soit l'âge et la pathologie du proche, gratuit et sans obligation d'inscription.</p>
<p>CGAP Association des Aînés d'Acheux-en-Amiénois 37, rue Raymond de Wazières 80 560 Acheux-en-Amiénois – 03 22 76 45 16 contact@gcap80.org http://www.gcap80.org/ Contact pour le Café des Aidants : 06 10 45 54 92</p>	<p>La structure propose un Café des Aidants un vendredi par mois de 14h à 16h au Café l'Arlequin, situé au 29 rue Jeanne d'Harcourt.</p> <p>Le Café des Aidants est ouvert à tous les proches aidants quel que soit l'âge et la pathologie du proche, gratuit et sans obligation d'inscription.</p>
<p>CHU d'Amiens Maison de Prévention Santé (1^{er} étage) 39 rue Robert de Luzarches 80 000 Amiens contact : Mlle Moison, assistante sociale du CHU : 03 22 66 80 70 neurologie.secretariat@chu-amiens.fr</p>	<p>Le CHU propose des groupes de parole « aide aux aidants » destinés aux aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées tous les premiers mardis du mois.</p>

<p>Conseil Départemental de la Somme 43 Rue de la République 80 026 Amiens Cedex 1 - 03 22 71 80 80 www.somme.fr/personnes-agees</p>	<p>Dans le cadre du marché de la télé assistance, un soutien psychologique est proposé aux aidants.</p>
<p>EHPAD d'Acheux en Amiénois 37 rue Raymond de Wazières 80 560 Acheux en Amiénois 03 22 76 45 16</p>	<p>L'EHPAD propose un groupe de parole, « la pause des aidants » en partenariat avec la MSA. Ces séances sont animées par un travailleur social de la MSA et une psychologue. Le groupe se déroule une fois par mois et est ouvert à tous, le transport est aussi proposé aux aidants.</p>
<p>La Plateforme de répit et d'accompagnement aux aidants (ALIIS – Aide Lien Info Itinérance Soutien) 23 bis rue Amand de Vienne 80 500 Montdidier 1^{ère} rue de la Pêcherie 80700 Roye 07 60 34 25 68/03 22 78 70 58/06 10 45 54 92 contact.aliis@chimr.fr</p>	<p>Le Réseau Aliis et le CHU de Montdidier organise un Café des Aidants à Montdidier, un lundi par mois de 14h à 16h au centre des 3 Doms, situé au Chemin des Catiches.</p> <p>Le Café des Aidants est ouvert à tous les proches aidants quel que soit l'âge et la pathologie du proche, gratuit et sans obligation d'inscription.</p> <p>La plateforme propose également des entretiens individuels d'accompagnement et des entretiens téléphoniques.</p> <p>Un forum est également organisé tous les ans à Royes.</p>
<p>Maison d'accueil et des services d'Acheux 06 11 24 81 19 – 03 22 76 45 16</p>	<p>Action portée par la MSA.</p> <p>« La pause des aidants » est un temps d'échange et de partage d'expérience.</p> <p>Ces rencontres se déroulent une fois par mois les vendredis de 14h à 16h. Elles sont gratuites.</p>
<p>MSA Picardie 8 avenue Victor Hugo, CS 70828, 60 010 Beauvais Cedex - 03.22.80.60.02 aideauxaidants.grprec@picardie.msa.fr www.msa-picardie.fr/lfr</p>	<p>La MSA propose des échanges et des partages d'expériences les vendredis de 14h à 16h.</p>
<p>Soins et Services Amiens</p>	<p>La structure organise un Café des Aidants à Amiens, ouvert à tous, gratuit et sans obligation d'inscription.</p>

4. Les actions en faveur de la santé des aidants

Les actions en faveur de la santé des aidants sont souvent ponctuelles et portées par divers acteurs. Elles ont pour but d'améliorer la santé et le bien-être des aidants à travers des activités sportives (marche, gym), des ateliers de relaxation ou des rencontres sur des thèmes précis comme la nutrition, le sommeil, etc.

Comité 80 France Parkinson 03 22 89 53 96 fp80.cducrocq@yahoo.fr www.franceparkinson.fr/docs/comite.php?id_com=47	Le comité propose des ateliers sport pour les malades ouverts aux aidants des personnes atteintes de la maladie de Parkinson.
EHPAD d'Acheux en Amiénois 37 rue Raymond de Wazières 80 560 Acheux en Amiénois 03 22 76 45 16	L'EHPAD propose des sorties thématiques (sorties à la mer par exemple) pour les aidants. Le transport et l'accueil de jour est proposé.
La Plateforme de répit et d'accompagnement aux aidants (ALIIS – Aide Lien Info Itinérance Soutien) 23 bis rue Amand de Vienne 80 500 Montdidier 1 ^{ère} rue de la Pêcherie 80700 Roye 07 60 34 25 68/03 22 78 70 58 contact.aliis@chimr.fr	La plateforme propose des activités variées aux aidants comme de la gym douce, des sorties conviviales (cinéma, restaurant), des activités aidant/aidé.
Siel Bleu 2 rue de la Hayette 62 760 HALLOY - 06 69 16 89 61 contact@gcap80.org www.sielbleu.org/Antennes%20Departementales/Departementales/80.php?page=80	Siel Bleu organise des activités physiques adaptées, via le Café des Aidants de Montdidier, de Péronne et d'Albert à destination des aidants. Les activités ont lieu le mardi de 10h à 11h30. <u>à Albert</u> : rue Félix Faure (06 10 45 54 92), <u>à Péronne</u> (09 52 59 73 74) : maison de quartier du Mont-Saint-Quentin.

5. Les solutions de répit

Le répit est le terme couramment usité pour désigner le temps libre que peuvent prendre les aidants et les personnes accompagnées. Selon la définition du Larousse est « *l'arrêt momentané, la suspension de quelque chose de pénible, d'une souffrance* ». Pour autant, saurait-on réduire l'accompagnement à « quelque chose de pénible » ? Le répit est donc cette solution qui va permettre à chacun, tant au proche aidant qu'à la personne accompagnée, de prendre du temps pour lui.

Il existe plusieurs structures possibles qui permettent le répit :

- L'accueil de jour

L'accueil de jour est défini par la circulaire de mars 2005 : « il s'agit d'accueillir des personnes âgées vivant à domicile pour une ou plusieurs journées, voir demi-journées, par semaine ». Les accueils de jour peuvent être autonomes ou rattachés à une structure telle qu'un EHPAD ou une maison de retraite.

Chaque personne y bénéficie d'un projet individualisé de prise en charge, avec des activités adaptées : activité physique, stimulation mémoire ou repos si nécessaire.

Les accueils de jour permettent à l'aidant de disposer d'un temps de répit, pendant que son proche est en accueil de jour. Différentes solutions sont proposées à l'aidant : des activités/des sorties avec son proche au sein de l'accueil de jour, des activités/sorties sans son proche au sein de l'accueil de jour, ou bien il peut laisser son proche et s'occuper de lui en toute indépendance.

Pour trouver des accueils de jour dans la Somme : www.accueil-temporaire.com.

- L'accueil temporaire

L'accueil temporaire offre aux personnes âgées la possibilité d'être hébergées de quelques semaines à quelques mois (la durée maximale est de 6 mois) dans un EHPAD privé ou publics. L'accueil temporaire peut-être envisagé de différentes manières : à la sortie d'une hospitalisation, pour soulager l'aidant (qui pourra par exemple prendre des vacances ou du temps pour lui sur une plus longue durée qu'un accueil temporaire).

Pour trouver des accueils temporaires dans la Somme : <http://www.accueil-temporaire.com/>

- La plateforme d'accompagnement et de répit

La plateforme d'accompagnement et de répit est un dispositif du plan Alzheimer, il offre une palette diversifiée de solutions de répit pour l'aidant de malades Alzheimer, maladies apparentées ou en perte d'autonomie. Cette plateforme est portée par un accueil de jour d'au moins 10 places autonome ou adossé à un EHPAD.

« *La plateforme de répit a pour objectif d'assurer la prise en charge temporaire d'une personne dépendante dans le but de favoriser le maintien d'une vie sociale et relationnelle du couple, de concourir à son bien-être psychologique et émotionnel et ainsi soulager son aidant et d'éviter un épuisement qui compromettrait sa santé* ». Source : ARS Ile-de-France

La plateforme d'accompagnement et de répit propose un soutien individualisé de l'aidant, des réunions d'informations, des rencontres conviviales, des activités communes aidant et aidé, des séjours vacances etc.

- Les séjours vacances répit/les formules vacances aidant/aidé

Les séjours vacances répit permettent au couple aidant/aidé de partir en vacances ensemble dans des lieux dédiés et de profiter d'activités ensemble ou individuelles selon les souhaits de chacun. Ces offres sont souvent nationales (France Alzheimer et la MSA en proposent) et ils existent quelques offres localement.

Vous trouvez ci-dessus la liste des solutions de répit dans la Somme :

<p>Conseil Départemental de la Somme 43 Rue de la République 80 026 Amiens Cedex 1 Tél. : 03 22 71 80 80 www.somme.fr/personnes-agees</p>	<p>Dans le cadre de l'APA, le Conseil Départemental propose des solutions de répit pour l'aidant : un accueil de jour et un hébergement temporaire.</p>
<p>La Plateforme de répit et d'accompagnement aux aidants (ALIIS – Aide Lien Info Itinérance Soutien) 23 bis rue Amand de Vienne 80 500 Montdidier 1^{ère} rue de la Pêcherie 80700 Roye 07 60 34 25 68/03 22 78 70 58 contact.aliis@chimr.fr</p>	<p>La plateforme s'adresse aux aidants de personnes atteintes de maladies Alzheimer ou apparentées ou les proches âgés en perte d'autonomie. De nombreuses activités sont proposées pour les aidants. Elle organise également des séjours. Cette plateforme est notamment un accueil de jour itinérant qui se déplacera dans 5 lieux dans le département : Caix, Moreuil, Domfront, Roye, Montdidier. L'accueil est ouvert de 10h à 17h.</p>
<p>Croix-Rouge 36 square Friant Les 4 chênes 80 000 Amiens - 03 22 78 76 92 www.croix-rouge.fr/</p>	<p>La Croix-Rouge met en place une Halte Répit Détente Alzheimer, elle se situe à Montdidier, 6 rue Amand de Vienne et les proches peuvent être accueillis le mardi après-midi.</p>